

Le réseau PROCIVIS et l'Anah signent une convention pour étendre l'offre de financement des travaux de rénovation énergétique pour les ménages modestes et très modestes

Le réseau PROCIVIS et l'Anah officialisent leur partenariat pour proposer des solutions de financement innovantes aux ménages touchés par la précarité énergétique. Cet accord vise à accompagner l'accélération du programme « Habiter Mieux » proposé par l'Anah, dont l'objectif a été porté en 2017 à 100 000 logements rénovés.

Issu de l'économie sociale et solidaire, le réseau PROCIVIS, spécialiste de l'accession sociale à la propriété au sein du mouvement HLM, fédère au niveau national les 53 Sociétés Anonymes Coopératives d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété (SACICAP). Chacune d'elles consacre une partie de leur résultat à des missions sociales, qui se concrétisent par des solutions de préfinancement des aides publiques et le financement du reste à charge des ménages touchés par la précarité énergétique et exclus des réseaux bancaires traditionnels. Cette activité, qui a un effet déclencheur dans la décision d'engager des travaux de rénovation, s'exerce dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat, dont l'échéance arrive à la fin de l'année 2017.

L'accord signé entre le réseau PROCIVIS et l'Anah poursuit deux objectifs :

- A court terme, les SACICAP s'engagent à amplifier leurs Missions Sociales en décaissant en 2017 au moins 17 millions d'euros et à privilégier ses interventions sur les copropriétés fragiles et en difficulté.
- A moyen terme, fort de ses engagements tenus, le réseau PROCIVIS entend proposer au futur gouvernement un modèle innovant de financement des travaux de rénovation du parc privé de logements. C'est à ce titre que la collaboration entre le réseau PROCIVIS et l'Anah portera sur les questions de la distribution de l'Eco PTZ « Habiter Mieux » et du Prêt Avance Mutation, le positionnement du réseau des SACICAP comme acteur majeur du volet financement des Sociétés de Tiers-Financement régionales et l'extension des dispositifs régionaux ou départementaux de préfinancement des aides publiques.

Le fruit de ce travail en commun doit contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte : rénover énergétiquement 500 000 logements par an à compter de 2017, dont au moins la moitié est occupée par des ménages aux revenus modestes, visant ainsi une baisse de 15 % de la précarité énergétique d'ici 2020. Il a également vocation à préfigurer le renouvellement de la convention entre le réseau PROCIVIS et l'Etat à la fin de l'année 2017.

A PROPOS DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (Anah)

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge du Logement et de l'Habitat durable, des Finances et des Comptes publics. Sa mission depuis près de 45 ans est d'améliorer le parc de logements privés existants. Son action est inscrite autour de trois engagements forts : la lutte contre le mal-logement, la transition énergétique et l'accompagnement des territoires.

L'Anah accorde des aides financières pour travaux sous conditions à des propriétaires occupants modestes, propriétaires bailleurs et copropriétés en difficulté. En tant que pilote du programme Habiter Mieux depuis 2010, l'Anah agit contre la précarité énergétique.

Pour en savoir plus : www.anah.fr @ANAH_Officiel

A PROPOS DU RESEAU PROCIVIS - UNE OFFRE GLOBALE AU SERVICE DE L'HABITAT

L'UES-AP (Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété), présidée par Yannick Borde et dont Philippe Petiot est le directeur général, représente les intérêts communs des SACICAP (Sociétés anonymes d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété), notamment auprès des pouvoirs publics. Elle est membre de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH).

Dans le cadre d'une convention signée avec l'État en 2007 et réactualisée en 2010 a été fixé notamment comme objectif aux SACICAP la construction, via leurs filiales, de plus de 25 000 logements en accession sociale d'ici à 2017. Fin 2016, 23 000 logements ont été initiés et 19 000 livrés (19 % en zone ANRU, 20 % en PSLA, 7 % en PASS Foncier et PTZ+ et 54 % en prix maîtrisés).

Les filiales immobilières des SACICAP regroupées au sein de PROCIVIS Immobilier, présidée par Jean-Luc Lips et dont Philippe Petiot est le directeur général est un réseau immobilier d'envergure nationale. Il propose aux accédants des logements abordables au travers des activités :

- de construction de maisons individuelles ;
- de promotion, d'aménagement et de lotissement ;
- de services immobiliers (syndic, gérance, transaction).

En 2016 Le chiffre d'affaires du réseau immobilier des SACICAP est de 1,035 Md€, réalisé par 3 000* collaborateurs avec un total de 7 150 logements neufs commercialisés et 580 000 lots gérés.

Contact presse : Aurélie HENNETIER

Aurelie.hennetier@procivis-uesap.fr / 01 70 91 37 86

WWW.PROCIVIS.FR

@PROCIVIS